

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 2008 modifiant l'arrêté n° 1060 du 15 août 1946 portant léoleainiatton «les circonscriptions administratives de la Côte française des somalis,

n° 2008

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 15 juin 1884

Vu l'arrêté n° 1060 du 31 août 1946 portant réorganisation des circonscriptions administratives de la Côte française des Somalis

Vu l'arrêté n° 132S du 15 novembre 1946 modifiant l'arrêté du 31 août 1946

Sur la proposition du commandant du cercle de Dikhil.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— L'arrêté n° 1060 du 31 août 1946 portant réorganisation des circonscriptions administratives de la Côte française des Somalis est modifié comme suit : Dans tout le texte : du lieu de : « poste administratif de Dawano », Lire : & poste administratif de Yoboki Le reste sans changement.) Art. 2. — Le présent arrêté sera publié partout où besoin sera et insérée au Journal officiel de la colonie.

le gouverneur p.h.sirirex